



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport

5CP

Cinquième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle IV
29-30 octobre 2015

ICDS/5CP/Doc.5
31 juillet 2015
Original français

Distribution limitée

Point 7.1 de l'ordre du jour

RAPPORT FINANCIER SUR LE FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT

Résumé

Documents : Rapport financier du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, états financiers pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 juillet 2015 (annexe).

Antécédents : Le présent document décrit les états financiers du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. Cette information est fournie conformément à la résolution 1 CP/7 de la Conférence des Parties, qui a demandé l'établissement annuel d'un état détaillé et certifié indiquant la répartition des dépenses entre les domaines prioritaires du Fonds.

Décision requise : Paragraphe 4.

INTRODUCTION

1. Le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé « Le Fonds »), tel que prévu à l'article 17 de la Convention internationale contre le dopage dans le sport (ci-après dénommée « La Convention »), a été établi en février 2007. Un compte spécial a été créé pour l'administration du Fonds conformément à l'article 6, paragraphe 5, du Règlement financier de l'UNESCO immédiatement après l'entrée en vigueur de la Convention. L'avantage d'un compte spécial est que de multiples contributions peuvent être groupées pour financer des projets spécifiques et que les fonds peuvent être reportés d'un exercice à l'autre, les intérêts produits étant réinvestis conformément à l'article 17 de la Convention. En vertu du Manuel administratif, un taux de 10 % est appliqué à ce compte spécial pour les dépenses d'appui au programme.

2. Depuis sa création, le Fonds est financé de manière satisfaisante par les États parties à la Convention. Cinq États parties, au total, ont versé des contributions au Fonds en 2014-2015¹. Certains de ces États ont versé plusieurs contributions. Du fait de ces généreuses contributions et des intérêts produits, la situation financière du Fonds reste solide.

3. Sont joints au présent document les états financiers annuels du Fonds, préparés par le Bureau de la gestion financière (BFM), qui couvrent la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 juillet 2015 (annexe de ce rapport). Toutes les recettes et dépenses ainsi que toutes les évolutions des réserves ou des soldes des fonds sont présentées, de même qu'une ventilation des dépenses entre les trois domaines prioritaires du Fonds tels qu'approuvés par la Conférence des Parties². Cela est conforme à la résolution 1 CP/7 qui demandait entre autres la production, sur une base annuelle, d'un état détaillé et certifié indiquant la répartition des dépenses entre les domaines prioritaires. Le Rapport du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, présenté dans un document distinct [ICDS/5CP/Doc.6], contient un compte rendu narratif des dépenses du Fonds et des résultats obtenus.

PROJET DE RÉOLUTION 5CP/5

4. La Conférence des Parties souhaitera peut-être adopter la résolution suivante :

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/5CP/Doc.5 ;
2. *Exprime* sa gratitude aux États Parties qui ont contribué à la réalisation des initiatives du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, en apportant leur soutien financier indispensable ;
3. *Prend note* de la situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et *encourage* les États Parties à rendre possible la mise en œuvre des projets qui lui sont soumis.

¹ Australie, Fédération de Russie, Finlande, Koweït, Monaco.

² Les trois domaines prioritaires étaient les suivants : (1) projets d'éducation centrés sur la jeunesse et les organisations sportives ; (2) conseils en vue de la formulation de politiques ; et (3) programmes de tutorat et de développement des capacités.

ANNEXE



UNESCO

FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES ET ÉVOLUTION DES RÉSERVES
ET DES SOLDES DES FONDS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014
AU 31 JUILLET 2015

(EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

RECETTES

Contributions volontaires – Tableau 1.1 419 363,43

Autres recettes :
Intérêts 13 530,00

Autres gains d'exploitation 265,19

TOTAL, RECETTES 433 158,62

Décassements de trésorerie – Tableau 1.2 1 473 299,21

Augmentation du solde des engagements non liquidés – Tableau 1.2 400 264,22

TOTAL, DÉPENSES 1 873 563,43

DÉFICIT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES (1 440 404,81)

Réserves et soldes des fonds au début de la période 3 332 765,88

RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS AU DÉBUT DE LA PÉRIODE 1 892 361,07

Rapport financier établi par le Bureau de la gestion financière.

Le total des recettes et des dépenses est conforme aux documents comptables de l'UNESCO.

Tableau 1.1



UNESCO

FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT

TABLEAU DES RECETTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2014
AU 31 JUILLET 2015

(EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

Fonds reçus		
Australie	65 937,86	
Finlande	50 035,60	
Koweït	19 970,47	
Monaco	6 793,50	
Fédération de Russie	<u>276 626,00</u>	419 363,43
Intérêts		13 530,00
Autres gains d'exploitation		265,19
TOTAL		<u><u>433 158,62</u></u>

Rapport financier établi par le Bureau de la gestion financière.

Le total des recettes et des dépenses est conforme aux documents comptables de l'UNESCO.

Tableau 1.2



UNESCO

FONDS POUR L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT

TABLEAU DES DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2014
AU 31 JUILLET 2015

(EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	Décaissements	Engagements non liquidés	Total
Axe d'action 1			
<i>Élaboration de projets éducatifs axés sur la jeunesse et les organisations sportives</i>			
1.1 Matériels d'apprentissage internationaux	-	-	-
1.2 Assistance internationale			
Afrique	130 781,00	44 901,74	175 682,74
États arabes	11 275,12	-	11 275,12
Asie		26 490,00	128 720,41
Pacifique	102 230,41	-	-
Europe et Amérique du Nord	39 900,00	24 649,96	64 549,96
Europe centrale et orientale	144 920,00	25 803,34	170 723,34
Amérique latine	81 416,00	42 523,00	123 939,00
Caraïbes	35 324,04	43 005,00	78 329,04
1.3 Ressources éducatives	-	-	-
Axe d'action 2			
<i>Aide à la formulation de politiques antidopage aux États parties</i>			
2.1 Assistance internationale			
États arabes	24 865,45	-	24 865,45
Europe centrale et orientale	17 100,00	21 505,29	38 605,29
Caraïbes	-	20 000,00	20 000,00
2.2 Études de recherche	-	-	-
2.3 Études d'évaluation	-	-	-
Axe d'action 3			
<i>Élaboration de programmes de tutorat et de renforcement des capacités</i>			
3.1 Assistance internationale	379 033,60	152 377,34	531 410,94
3.2 Coopération technique et formation	-	-	-
3.3 Conférences et réunions	-	-	-
Axe d'action 4			
<i>Mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport</i>			
4.1 Promotion de la Convention	-	-	-
4.2 Suivi de la Convention	101 493,54	55 200,00	156 693,54
4.3 Administration du Fonds pour l'élimination du dopage	271 023,74	961,47	271 985,21
4.4 Organisation de réunions	-	-	-
SOUS-TOTAL	1 339 362,90	457 417,14	1 796 780,04
DÉPENSES D'APPUI AU PROGRAMME 10 %	133 936,31	45 741,71	179 678,02
TOTAL	1 473 299,21	503 158,85	1 976 458,06
Engagements non liquidés 1 ^{er} janvier 2014	-	(102 894,63)	(102 894,63)
TOTAL, DÉPENSES	1 473 299,21	400 264,22	1 873 563,43

Rapport financier établi par le Bureau de la gestion financière.

Le total des recettes et des dépenses est conforme aux documents comptables de l'UNESCO.